

Avis d'appel à manifestation d'intérêt

Ville de Romans-sur-Isère

Soutien aux initiatives commerçantes pour les festivités de Noël 2026

La Ville lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à renforcer l'attractivité et la vitalité du centre-ville durant la période festive de fin d'année. Cet appel a pour ambition de susciter et d'accompagner les initiatives de tiers intéressés : commerçants, artisans et acteurs économiques, désireux de proposer des projets d'animation ou des événements sur le mois de décembre 2026.

Les projets retenus devront présenter un caractère d'intérêt collectif et participer activement à l'animation du centre-ville. Les initiatives déjà organisées les années précédentes pourront être accompagnées, à condition d'intégrer une évolution ou une nouveauté significative par rapport aux éditions antérieures.

De plus, les événements ainsi que les animations proposés devront avoir lieu sur le domaine public. La Ville exonérera le(s) lauréat(s) de la redevance qui s'appliquerait, conformément à la réglementation en vigueur. Toute autorisation délivrée à ce titre présente un caractère précaire et révocable.

Afin d'aider le(s) lauréat(s) dans leurs démarches, la Ville pourra apporter différents types de soutien :

- Prêt de matériel ;
- Accompagnement dans les démarches administratives ;
- Soutien à la communication ;
- Prise en charge éventuelle des coûts liés à l'animation et à la sécurisation de l'événement. A hauteur de 80% maximum du coût des prestations.

À noter que les coûts pris en charge par la collectivité seront réglés directement aux prestataires sur présentation d'un devis et d'une facture.

Selon la nature du projet proposé, certaines démarches administratives complémentaires pourront être nécessaires (demande de dérogation sonore, etc.).

Le(s) candidat(s) peuvent obtenir l'ensemble des pièces nécessaires pour répondre, ainsi que toute information utile, en adressant leur demande à l'adresse mail suivante :

attractivite@ville-romans26.fr

En précisant dans l'objet du mail qu'il s'agit d'une demande pour le dossier « AOT - Soutien aux initiatives commerçantes pour les festivités de Noël 2026 »

La date limite de dépôt des propositions est fixée au **18/09/2026 à 17h00.**